

# Référentiel de compétences

## MECANICIEN D'ENTRETIEN

### Les appellations synonymes

Mécanicien de maintenance, Dépanneur mécanicien

Référence ROME : 44.311. Mécanicien de maintenance

Référence PQ/CCPQ : 2.2.4. Mécanicien d'entretien

Référence Association Française des Ingénieurs et Responsables de Maintenance (AFIM) : Mécanicien de maintenance

## 1. DÉFINITION DU MÉTIER

Dans le cadre du maintien en état d'une structure pluritechnologique, le mécanicien d'entretien assure le suivi et la maintenance corrective et préventive d'ensembles et sous-ensembles mécaniques, hydrauliques et pneumatiques.

Il exécute des travaux de maintenance, de dépose, de pose, de réglage, de réparation et de remise en service. Il intervient à partir d'instructions précises, d'informations de l'utilisateur et de dossiers techniques machines.

Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, il doit pouvoir assumer de manière autonome les différentes tâches inhérentes à son métier.

## 2. LISTE DES ACTIVITES- CLES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES

Code	Activités-clés	Code	Compétences
01	Surveiller les paramètres liés à des organes mécaniques, pneumatiques et hydrauliques	01.01	Contrôler physiquement l'état et le réglage des organes mécaniques
		01.02	Contrôler les paramètres liés aux équipements
		01.03	Agir sur les organes de réglage
		01.04	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
02	Participer à la pose du diagnostic d'un état de dysfonctionnement	02.01	Collecter les éléments suspects
		02.02	Tester les hypothèses des causes du dysfonctionnement
		02.03	Déterminer les éléments défectueux
		02.04	Relever les caractéristiques de(s) l'élément(s) défectueux
		02.05	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
03	Réaliser la dépose, la réparation ou le remplacement, la pose et la remise en service d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques défectueux	03.01	Démonter le ou les organes défectueux
		03.02	Respecter les séquences, les procédures, les plans
		03.03	Réaliser un croquis de la pièce à remplacer
		03.04	Reconditionner la ou les pièce(s) défectueuses

Code Métier	Type de document	Date de création	Date de MAJ	Auteur	N° de version	Page
	Référentiel de compétences	01/03/05		V.URBAIN	2	Page 1 sur 2

		03.05	Remplacer la ou les pièce(s) défectueuses
		03.06	Fabriquer des pièces simples usinées, ajustées, soudées
		03.07	Remonter le ou les différents organes
		03.08	Effectuer les réglages
		03.09	Contrôler le fonctionnement des différents organes
		03.10	Rédiger un compte rendu de son intervention
		03.11	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
		03.12	Respecter les règles liées au respect de l'environnement
04	Réaliser l'entretien préventif d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques	04.01	Mettre à niveau ou remplacer les fluides
		04.02	Remplacer les filtres
		04.03	Contrôler le fonctionnement des différents organes
		04.04	Rédiger un compte rendu de son intervention
		04.05	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
		04.06	Respecter les règles liées au respect de l'environnement

### 3. CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

Aucune condition d'accès à l'emploi.

Code Métier	Type de document	Date de création	Date de MAJ	Auteur	N° de version	Page
	Référentiel de compétences	01/03/05		V.URBAIN	2	Page 2 sur 2